

INSTRUCTION DE MONTAGE ET DE L'EXPLOITATION DU DISPOSITIF D'ATTELAGE À BOULE : Chevrolet Captiva (2006 -)

N° de cat. C-255

DESTINATION

Le dispositif d'attelage à boule **C-255** est destiné à tirer des remorques. Ce dispositif possède le Certificat d'Homologation actuel qui donne le droit à designer le produit avec la marque d'homologation **e20**.

CONDITIONS D'INSTALLATION

Le dispositif d'attelage à boule **C-255** peut être utilisé et exploité par une voiture qui a les éléments de carrosserie en état technique correct. L'attelage doit être monté et exploité dans une voiture en accord avec cette instruction. Toutes les vis et les écrous qui sont dans l'attelage à boule doivent être vissés avec les couples de serrage de valeurs donné dans la table ci-dessous (pour les vis de la classe 8.8):

M8 - 25 (Nm) M10 - 50 (Nm)	M12 - 85 (Nm) M16 - 200 (Nm)
---	---

CONDITIONS D'EXPLOITATION

Le dispositif d'attelage à boule **C-255** a une plaque signalétique qui définit le chargement correct et sûr d'attelage c'est-à-dire :

Type: C-255 A50-X e20 1222-00 D = 11,0 kN S = 80 kg	Le numéro de catalogue. La classe de dispositif d'attelage à boule. (l'appareil embrayé) N° de certificat d'homologation d'attelage à boule. La puissance théorique de référence qui agit sur le dispositif d'attelage à boule. La Pression max autorisée sur la boule d'attelage. Le chargement max acceptable de la
--	---

R = 2000 kg

remorque.

La formule pour calculer la puissance D :

$$D = g \times \frac{T \times R}{T + R} \text{ kN}$$

T – la masse maximum techniquement admissible en tonnes d'un véhicule (aussi de remorqueur) qui tire ensemble, s'il y en a, le chargement vertical d'une remorque avec l'essieu central.

R – la masse maximum techniquement admissible, en tonnes, d'une remorque avec un timon mobile verticalement ou la semi-remorque.

g – l'accélération de la pesanteur (accepté comme 9,81 m/s²)

Pendant l'exploitation, chacun des éléments du dispositif d'attelage à boule devraient être pris isolément, maintenus dans l'état technique propre et protégés contre la corrosion. Pendant le remorquage, la remorque doit être jointe avec une jointure supplémentaire, élastique qui a l'endurance approprié (le câblé, la chaîne). En exploitant d'attelage à boule, il faut contrôler périodiquement les liaisons des vis, et en cas du desserrage des écrous il faut les visser.

MONTAGE

Le dispositif d'attelage à boule **C-255** consiste en éléments suivants :

- | | |
|------------------------------------|-------------|
| 1. Poutre principale | - 1 pièce |
| 2. Boule | - 1 pièce |
| 3. Support de prise d'électricité | - 1 pièce |
| 4. Support droit | - 1 pièce |
| 5. Support gauche | - 1 pièce |
| 6. Rondelle spéciale Ø30 / Ø12,5x3 | - 8 pièces |
| 7. Vis M12x35 | - 8 pièces |
| 8. Vis M12x40 | - 4 pièce |
| 9. Vis M12x65 | - 2 pièces |
| 10. Rondelle 13,0 | - 11 pièces |
| 11. Rondelle élastique ø 12,2 | - 14 pièces |
| 12. Écrou M12 | - 6 pièces |

Pour monter le dispositif d'attelage à boule **C-255**, il faut suivre la notice au-dessous :

1. Le montage du dispositif d'attelage à boule nécessite **la coupure et le démontage** du pare-chocs arrière.
2. Démontez le pare-chocs arrière.
3. Démontez le support du pare-chocs arrière avec l'anneau de remorquage (ils ne seront plus utilisés).
4. Montez des supports (4) et (5) aux longerons en utilisant des vis M12x35 (7) avec des rondelles élastiques (11), des rondelles (10) et rondelles spéciales 30/12,5x3 (6) (selon le schéma).
5. Mettez la poutre principale (1) aux supports (4) et (5), situez-la au milieu et serrez en utilisant des vis M12x40 (8) avec des rondelles spéciales 30/12,5x3 (6), rondelles (10), rondelles élastiques (11) et écrous M12(12).
6. Exécutez la coupure du pare-chocs arrière selon le schéma. (~55x25mm).
7. Montez le pare-chocs arrière en utilisant entre autres des trous dans les poignées d'attelage (points A et B)
8. Vissez la prise (3) et la boule (2) à la poutre principale (1) à l'aide des vis M12x65 (9) avec des rondelles \varnothing 13, (10) et rondelles élastiques 12,2 (11) et des écrous M12 (12).

ATTENTION : Vérifier le serrage de toute la boulonnerie après 1 000 km de traction. La boule d'attelage doit être maintenue propre et conservée de graisse consistante. Appliquez la protection de la boule. Tous les dégâts mécaniques du dispositif d'attelage à boule **C-255** excluent son exploitation suivante. **Il ne faut pas** le réparer si le dispositif est avarié. Le producteur ne prend pas la responsabilité pour les dégâts qui ont été créés pendant l'utilisation impropre de la notice de montage donnée ou si la notice n'était pas respectée.

SCHÉMA DU MONTAGE :

